

Salaires, pouvoir d'achat, jusqu'où ira la baisse ?

En 2013 salaires net en baisse

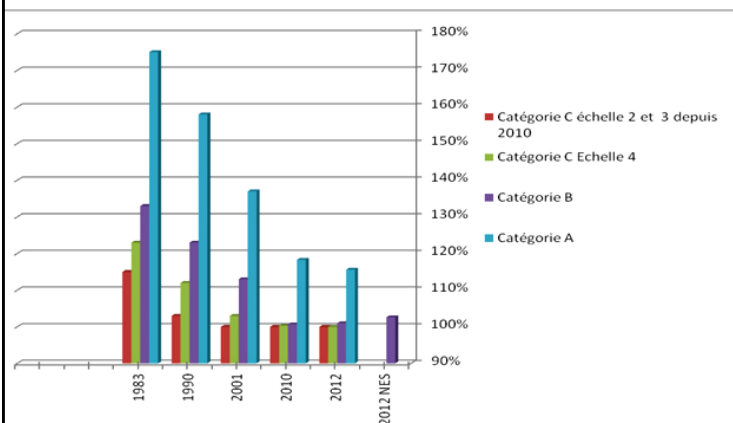
Après la baisse de 2012 (augmentation des cotisations retraites + 0,27 % pour les titulaires et + 0,07 pour les non titulaires et Augmentation de la CSG qui se calcule sur 98,25 % du salaire au lieu de 97 %), la mise en place du jour de carence : à chaque arrêt maladie un jour de salaire en moins. Avec 1 gastro, une grippe et une entorse, ça fait entre 120 € et 300 € en moins sur la paie...

2013 prend la même voie : de nouvelles augmentation des cotisations retraite avec une valeur du point toujours bloqué et pas de suppression du jour de carence.

Pour un agent touchant 1 000 € net par mois, cela fait une perte annuelle de pouvoir d'achat d'environ 300 € cette année entre les baisses de salaires et l'augmentation du coût de la vie.

Des salaires écrasés dans toutes les catégories

La smicardisation de la fonction publique : rapport au smic des différentes catégories depuis 1983



Augmentations des charges

- Augmentation du gaz, de l'électricité, de l'essence, des produits frais (4,9% cette année).
- Pour l'INSEE, les prix ont augmenté de 24 % depuis 2 000 alors que le point d'indice a augmenté de 9 % dans la même période.

Braderie sur le droit des salariés : accord de dupes

L'accord sur « la sécurisation de l'emploi » signé par des syndicats minoritaires (loi sur la représentativité) impose une flexibilité forcée, une attaque contre les CDI et la facilitation des licenciements tout de suite contre des « avancées » soumises à de nouvelles négociations (plus d'info sur www.cgt.fr).

Une autre politique est possible Journée de grève et d'action

le 31 janvier 2013 à l'appel de la Cgt, la FSU et Sud

dans toute la fonction publique avec pour revendications communes:

- ♦ la suppression du jour de carence
- ♦ L'augmentation du point d'indice
- ♦ Une fiscalité juste permettant de financer des services publics de qualité, des emplois publics statutaires et non précaires

Préavis national de grève ~ Manifestation à Valence à 14h30 (préfecture)

**SYNDICAT CGT DES TERRITORIAUX
DES EMPLOYES DE LA VILLE DE VALENCE**
2 RUE DES ÉTABLES VALENCE 04 75 42 87 58 - 06 32 92 99 77
cgtterritoriauxval@netcourrier.com

Site: <http://www.territoriauxcgtvalence.fr/cgt-ville-de-valence/>
Stationnement gratuit au parking bel Image pour toute visite au syndicat

Spécial résorption de la précarité Décret sur les titularisations

Le décret tant attendu sur les titularisations est enfin sorti.

L'administration doit présenter au CTP avant le 24 février 2013 un plan pluriannuel de titularisation sur 4 ans comprenant la liste des agents éligibles ainsi que la liste des postes permanents à pourvoir.

Il faut être sur un poste permanent à + de 50 % et remplir les conditions d'ancienneté:

- être en CDI au 31 mars 2011
- Être en CDD le 31 mars 2011 et avoir 4 ans d'ancienneté
- Être en CDD le 31 mars 2011 et avoir au moins 2 ans d'ancienneté en équivalent temps plein mais la titularisation ne sera possible qu'avec les 4 ans d'ancienneté.

Pour les grades accessibles par concours, des sélections professionnelles seront organisées, soit par la collectivité, soit par le centre de gestion. Une commission composée d'un représentant de la mairie, une personnalité extérieure nommée par le centre de gestion et un agent de la même catégorie hiérarchique entendra les agents pendant 20 min sur la situation personnelle avec présentation d'un dossier.

Les agents ayant réussi seront obligatoirement nommés avant le 31 décembre de l'année et feront 6 mois de stage.

La mairie doit maintenant recenser les agents concernés et les postes ouverts à titularisation et communiquer la liste en CTP. Nous sommes 1400 agents, un oubli est toujours possible. Si vous êtes concernés par cette disposition, contactez nous : cgtterritoiauxval@netcourrier.com

Brèves - brèves - brèves **Réunions mensuelles**

A plusieurs reprises : courriers, tracts, lettres ouvertes, la Cgt a contesté les réunions mensuelles entre syndicats et administrations. Nous demandons un calendrier de négociation (agenda social) sur les grands thèmes : précarité, égalité hommes femmes, mutuelles, etc... Nous dénonçons aussi la confusion entre des discussions informelles et les instances paritaires.

Nos demandes ont été enfin entendues. La réunion du mois de décembre a acté des rencontres

régulières avec la DRH sur les cas particuliers et un agenda social, qui commence en janvier avec le temps de travail des agents à temps incomplet à EBMG et l'égalité hommes femmes. La négociation sur les mutuelles commencera en février.

Brèves - brèves - brèves **Médecine du travail**

L'administration ne cède pas sur l'autonomie du service de santé au travail sous prétexte d'efficacité et de concertation.

Pour la Cgt, ce n'est pas avec un mariage forcé qu'on améliore des

relations tendues. Nous souhaitons que le médecin de travail participe comme expert aux aménagements de locaux ainsi qu'aux réflexions d'organisation de services, mais à partir d'un service autonome. Nous sommes là dans une confusion des genres.

L'administration veut faire un bilan de la situation dans 6 mois, nous serons au rendez vous.

Brèves - brèves - brèves **Résultats des élections dans les toutes petites entreprises**

Les salariés ont placé la Cgt largement en tête, plus de dix points devant le syndicat suivant.

Rencontre Cgt et Alain Maurice

M. Le Maire a souhaité rencontrer la Cgt concernant les droits syndicaux et les relations entre notre syndicat majoritaire et la collectivité.

Une délégation a été reçue le 17 décembre. Après un début tendu, la réunion a été constructive. Nous avons présenté les dossiers qui nous semblaient prioritaires pour l'ensemble des agents :

- la situation des agents à temps incomplet qui cumulent très faibles salaires, horaires éclatés et conditions de travail difficiles
- Les avantages sociaux : mutuelles, ticket restaurant
- Les situations de discrimination dans les services

Nous avons convenu avec M. Le Maire d'ouvrir des négociations sur ces sujets et de l'interpeller en direct en cas de problèmes urgents et graves.